



Procès-verbal
Assemblée Générale Ordinaire – 22 novembre 2024
Salle Henri Dunant - Blain

Le vendredi 22 novembre 2024, à 20h00, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Les personnes présentes à cette assemblée générale ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal : 45 présents ou représentés, dont 4 ne sont pas adhérents (ne votent pas).

L'assemblée générale désigne Mme Lucie Poirier en qualité de présidente de séance et Mme Maud Toschini en qualité de secrétaire de séance.

La présidente de séance rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Accueil / Présentation
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Interventions de personnalités publiques
- Élection des membres du conseil d'administration

Il est constaté que les membres présents ou régulièrement représentés qui prendront part aux votes sont au nombre de 41, et constituent plus de la moitié des membres adhérents à l'association. Les décisions doivent être adoptées à la majorité des membres présents ou représentés.

L'assemblée est ouverte à 20h10

1° - **Accueil / Présentation**

Lucie Poirier, présidente de Blain Vivre accueille l'assemblée présente.

Elle informe de l'absence excusée de G. Crahès (maire de La Grigonnais et président de l'association RN171-RD771) et E. Doineau (sénatrice), et présente les 2 autres invités, N. Oudaert et P. Caillon.

2° - **Rapport d'activité**

La présidente reprend l'historique des études et décisions prises depuis 2013 au sujet d'un contournement de Blain. Le dernier événement est la signature par le ministre des transports C. Beaune et les élus de la région Pays de Loire, le jeudi 16 novembre 2023, de l'avenant mobilités du CPER 2023-2027, avec le financement d'une nouvelle « étude d'opportunité sur la sécurisation et la fluidification du trafic, sur la RN171, dans le cadre des déviations de Blain et La Grigonnais ».

Elle énonce les priorités de Blain Vivre à ce jour :

- ✓ Priorité numéro 1 : obtenir une déviation de Blain pour les poids-lourds et les convois exceptionnels (étude Arcadis, pilotée par l'État)
- ✓ Autre sujet à traiter dans l'attente de cette obtention : le passage des camions devant des établissements recevant des publics vulnérables, lié au réaménagement du centre-ville (étude Mobhilis, pilotée par la mairie de Blain, en lien avec le CD44)

Nos actions depuis un an :

- Des rencontres et réunions, en lien avec le sujet de la circulation :
 - 2/02 : rencontre avec le sous-préfet, M. Makhlof, à Châteaubriant ; il s'est engagé à venir présenter aux Blinois le bilan de l'étude Arcadis, début 2025.

- 14/02 : AG de l'association RN171-RD771 à Craon ; avec élection de M. Crahès à la présidence / M. Gendry à la vice-présidence - la DIR mène une étude sur la mise en sécurité de la traversée du bourg de La Grignonais - projet de dérouter les convois exceptionnels par RN 137, périphérique et RN165.
 - 14/03 : rencontre Arcadis - DREAL PDL - Blain Vivre
 - 14/03 : débat public organisé par Blain Vivre « gestion du trafic et du transit dans la ville »
 - 16/04 : réunion de présentation par le cabinet en charge du projet d'aménagement du port de Blain (présence d'adhérentes de BV, riveraines)
 - 30/05 : réunion de présentation du SCOT horizon 2050 à Fay-de-Bretagne
 - 8/10 : AG de l'APEL de l'ensemble scolaire St Laurent - évocation du passage des PL devant l'établissement scolaire, et de l'installation de l'antenne relais à proximité (présence d'adhérentes de BV, parents d'élèves)
 - 13/11 : réunion sur le PADD (1ère étape du PLUi) à Bouvron
- De la communication :
- avec les adhérents : newsletters (le Canal de Blain Vivre), courriels et courriers
 - avec les habitants : presse, réseaux sociaux, site internet
 - avec les élus
- Projets pour 2024-2025
- Poursuite des contacts avec la Mairie et le Département sur l'étude concernant la RD164 (Mobhilis)
 - Participation au comité de suivi de l'étude d'opportunité sur la sécurisation et la fluidification du trafic, sur la RN171, dans le cadre des déviations de Blain et La Grignonais (Arcadis)
 - Poursuite des communications externes pour maintenir le lien avec la population

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité par l'assemblée : 41/41 voix « pour »

3°- **Rapport financier**

Le trésorier Jérôme Delavier étant absent, c'est la secrétaire de l'association, Maud Toschini, qui présente le compte de résultat de l'association. La période comptable s'étale du 01/11/2023 au 31/10/2024.

Les dépenses sont marquées par une part importante du volet déplacement, avec le rendez-vous au ministère des transports à Paris en 11/2023, celui à Châteaubriant avec le sous-préfet et celui de l'AG de l'association RN171-RD771 à Craon en 02/2024.

Les autres postes importants sont la communication (site internet) et l'affranchissement (avec les envois des invitations à l'AG pour 2023 et 2024).

Les recettes sont uniquement constituées des cotisations des adhérents, qui sont en baisse, suite au choix de réduire de moitié leur montant.

Le résultat de l'exercice est déficitaire, mais cela n'affecte pas la bonne santé financière de Blain Vivre. En effet, nous avons actuellement sur nos comptes bancaires suffisamment pour couvrir une année de fonctionnement, grâce à la bonne gestion et aux recettes des années précédentes.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée : 41/41 voix « pour »

4°- **Intervention de personnalités publiques**

- Nicolas Oudaert, conseiller départemental, est invité à s'exprimer. Il confirme la date du 2/12/2024 qui réunira le Conseil Départemental, la préfecture et les maires, sur les conclusions de l'étude Arcadis.

Ses services n'ont pas eu d'information de la part de la mairie de Blain depuis un an, sur l'étude Mobhilis, financée à 40% par le CD44.

Lors de la session du CD44 en octobre 2024, le nouveau schéma directeur des mobilités a été adopté, consultable sur le site du Département : la RD81 (par Bougarre) a été identifiée comme axe structurant et classée en RP2 (Réseau Principal, catégorie 2, privilégié pour le transit poids-lourds et les principales relations internes essentielles au département).

Le conseil départemental est acteur et propriétaire du canal, de ses berges et de l'espace devant le port. Le réaménagement est en cours d'étude mais sera retardé à cause des problèmes budgétaires dus à la baisse des recettes du CD44.

- Philippe Caillon, premier adjoint en charge de l'aménagement du territoire, présente succinctement les résultats de l'étude Mobhilis, rendue le 29/10/2024 : comptages directionnels des PL en 8 points autour de Blain, pour retracer leurs parcours.

Il fait plusieurs annonces :

- Blain a fait inscrire la RN171 dans le SCOT (schéma de cohérence territoriale), afin que tout projet de déviation ou contournement soit dit « national », sans impact sur les terres communales.

- l'étude Mobhilis peut mener à une réalisation à 2 ans, alors que l'étude Arcadis peut aboutir à une décision à 2 ans, mais une réalisation non datée (contraintes budgétaires et environnementales).

- travaux de réaménagement du centre-ville : fin de la phase 1 - sondages archéologiques avant la phase 2 - le bureau d'étude travaille actuellement sur les phases 2 et 3, ce qui aboutira à une consultation de la population au printemps 2025 - réalisation de la phase 3 à la rentrée 2025, avant la phase 2 (tributaire d'une décision des services archéologiques en 02/2025).

- des travaux de remplacement du réseau d'eau bloqueront la rue du marché, et seront suivis par les services archéologiques. Selon ce qu'ils trouveront, le chantier pourra durer quelques semaines ou quelques mois.

- les panneaux déviant les PL devant l'ensemble scolaire St Laurent sont bien définitifs, mais la plupart des PL continuent de passer par la place de l'église, tant que le passage n'y est pas impossible.

- l'extension de la carrière de Barel ne touche pas à la quantité de tonnage prélevée par jour, mais à la zone exploitable. Elle permettra de rendre l'exploitation pérenne pour 30 ans au lieu de 15. Donc il n'y aura pas plus de poids lourds en circulation.

- l'antenne relais, montée à proximité de la station d'épuration est à plus de 200m des habitations et de l'ensemble scolaire St Laurent. Elle sera mise en service quand le branchement sera effectué, ce qui peut prendre un an. Des mesures sur le rayonnement d'ondes ont été faites à l'installation, et seront refaites lors de la mise en service : les résultats seront communiqués. Une riveraine souligne les effets néfastes des ondes et le manque de communication en amont du projet.

Une adhérente demande s'il est envisageable d'interdire aux PL de circuler à certains moments de la journée. M. Caillon répond que la ville n'a pas la main sur cette décision, qui dépend du préfet, et il faudrait avancer un argument prouvant une extrême dangerosité.

Une autre intervention d'adhérente souligne l'inutilité du garage à vélos situé au port qui obstrue la circulation piétonne à cet endroit. Mr Caillon convient que celui-ci doit être déplacé. Toujours sur le port, un riverain regrette l'absence de réponse de la mairie à ses messages signalant des besoins : entretiens paysagés de l'aire de camping-car, suppression des toilettes de chantier mis à disposition des cyclistes ou randonneurs après l'été, mais également défaut de signalétique vers le centre-ville. M. Caillon répond

qu'une demande a été faite auprès du CD44 pour conserver les toilettes toute l'année, et que les panneaux de signalétique ont été détériorés.

5°- Élection du conseil d'administration

- La présidente rappelle que les membres du conseil d'administration sont élus pour 3 ans, renouvelables par tiers.
- Pour rappel, le conseil d'administration élu depuis novembre 2023 était composé de :
 - Présidente : Lucie Poirier
 - Secrétaire : Maud Toschini
 - Trésorier : Jérôme Delavier
 - Membres : Roland Pineau, James Moussu, Didier Damiet, Isabelle Porcheret, Coralie Hodiesne
- Sont sortants et ne se représentent pas : Jérôme Delavier et Coralie Hodiesne
- Se présentent comme nouveaux membres entrants dans le conseil d'administration : Véronique de Boysson et Séverine Mignot

Lucie Poirier annonce à l'assemblée qu'elle ne se représentera pas au poste de présidente, mais souhaite poursuivre sa participation au conseil d'administration.

La présidente demande à l'assemblée si quelqu'un s'oppose à un vote global à main levée. Aucune opposition n'est exprimée.

Tous les membres entrants sont élus à l'unanimité par l'assemblée : 41/41 voix « pour »

Le nouveau conseil d'administration est ainsi composé de Lucie Poirier, Maud Toschini, Roland Pineau, James Moussu, Didier Damiet, Isabelle Porcheret, Véronique de Boysson et Séverine Mignot.

L'assemblée générale se clôt à 21h30

Fait à Blain, le 22/11/2024

La présidente, Lucie Poirier

La secrétaire, Maud Toschini